

Avis n°2019-04

**Le Conseil Académique plénier, en sa séance du 2 décembre 2019
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, présidente de l'Université Lumière Lyon 2**

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et L712-6-1

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2

Le quorum n'ayant pas été constaté en début de séance, un second CAC plénier s'est réuni à 11 heures (27 membres présents et représentés).

Rend l'avis suivant :

Objet : Campagne d'emplois 2020

La présidente de l'Université Lumière Lyon 2 soumet pour avis au Conseil académique plénier la Campagne d'emplois 2020 (cf aux documents joints en annexe « Note Campagne d'emplois » et « Synthèse Campagne d'emplois instances »).

Résultat des votes :

Nombre présents et représentés : 27

Pour : 27

Le présent avis favorable est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Lyon, le 4 décembre 2019

La Présidente de l'Université Lyon 2

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

Vincent FABRE

Nathalie DOMPNIER